



## Neviim (prophètes) - Josué

### Chapitre 19

- 19,1 Le deuxième lot échet à Siméon, à la tribu des Siméonites selon leurs familles: ils eurent leur possession au milieu de celle des enfants de Juda.
- 19,2 Il leur échet comme possession: Bersabée, Chéba, Molada;
- 19,3 Haçar-Choual, Bala, Ecem;
- 19,4 Eltolad, Betoul, Horma;
- 19,5 Ciklag, Beth-Marcabot, Haçar-Souça;
- 19,6 Beth-Lebaot et Charouhén: treize villes, avec leurs bourgades.
- 19,7 Plus Ayîn-Rimmôn, Eter et Achân: quatre villes, avec leurs bourgades;
- 19,8 et toutes les campagnes aux environs de ces villes, jusqu'à Baalat-Beér et Ramat-Négheb. Tel fut l'héritage de la tribu des Siméonites, selon leurs familles.
- 19,9 C'est sur la part mesurée aux descendants de Juda que fut pris l'héritage de ceux de Siméon; car la part des enfants de Juda était trop grande pour eux, de sorte que ceux de Siméon eurent leur héritage au milieu du leur.
- 19,10 Le troisième lot échet aux enfants de Zabulon, selon leurs familles. La frontière de leur possession s'étendait jusqu'à Sarid.
- 19,11 De là, elle montait à l'occident vers Mareala, touchait Dabbéchet et le torrent qui passe devant Yokneam;
- 19,12 revenait de Sarid, vers l'orient, dans la direction du soleil levant, à la limite de Kislot-Thabor, ressortait vers Daberat et montait à Yaphïa;
- 19,13 de là, elle passait à l'orient, vers Gat-Héfer, vers Et-Kacîn, aboutissait à Rimmôn-Metoar, à Néa,
- 19,14 qu'elle contournait, par le nord, vers Hanatôn; et elle finissait la vallée de Yiftah-El.
- 19,15 Plus, Kattat, Nahalal, Chimrôn, Yideala et Beth-Léhem: douze villes, avec leurs bourgades.
- 19,16 Telle fut la possession des enfants de Zabulon selon leurs familles, comprenant ces villes avec leurs bourgades.
- 19,17 C'est à Issachar qu'échet le quatrième lot, aux enfants d'Issachar, selon leurs familles.
- 19,18 Leur territoire comprenait: Jezreël, Keçoullot, Chounêm;
- 19,19 Hafaraïm, Chiôn, Anaharat,
- 19,20 Rabbith, Kichyôn, Ebeç;
- 19,21 Rémet, En-Gannim, En-Hadda, Beth-Paçêç;
- 19,22 englobait encore Thabor, Chahacîm, Beth-Chémech, et avait pour limite le Jourdain: seize villes, ainsi que leurs bourgades.
- 19,23 Telle fut la possession de la tribu d'Issachar, selon ses familles, telles les villes et leurs bourgades.
- 19,24 Le cinquième lot échet à la tribu d'Aser, selon ses familles.
- 19,25 Leur frontière comprenait: Helkat, Hall, Béten, Akhchaf;
- 19,26 Allamélec, Amead, Micheal; atteignait le Carmel à l'ouest, ainsi que Chihor-Libnat;
- 19,27 tournait à l'orient vers Beth-Dagôn, rencontrait Zabulon, la vallée de Yiftah-El au nord, Beth-Emek, Neïel; se dirigeait à gauche vers Caboul,



### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)



- 19,28 Ebrôn, Rehob, Ham-môn, Kana, jusqu'à Sidon la Grande;
- 19,29 de là elle passait à Rama, puis à la ville du Fort-de-Tyr; de là à Hossa, et elle se terminait à la mer par le canton d'Akhzib.
- 19,30 De plus, Oumma, Aphek, Rehob: vingt-deux villes, avec leurs bourgades.
- 19,31 Telle fut la possession de la tribu d'Aser, selon ses familles, telles les villes et leurs bourgades.
- 19,32 Aux enfants de Nephtali échut le sixième lot, aux enfants de Nephtali selon leurs familles.
- 19,33 Leur frontière allait de Hélef, du Chêne de Çaanannîm, par Adami-Hannékeb et Yabneêl, jusqu'à Lakkoum, et aboutissait au Jourdain;
- 19,34 revenait à l'occident par Aznot-Thabor, passait de là à Houkkok, touchait Zabulon au midi, Aser à l'occident, et Juda, vers le Jourdain, à l'orient.
- 19,35 Les villes fortes étaient: Ciddîm, Cêr, Hammat, Rakkat, Kinnéreth;
- 19,36 Adam, Rama, Haçor;
- 19,37 Kédech, Edréi, En-Haçor;
- 19,38 Yireôn, Migdal-El, Horem, Beth-Anat, Beth-Chémech: dix-neuf villes, avec leurs bourgades.
- 19,39 Telle fut la possession de la tribu de Nephtali, selon ses familles, les villes et leurs bourgades.
- 19,40 A la tribu de Dan, selon ses familles, échut le septième lot.
- 19,41 La frontière de leur possession comprenait: Çorea, Echaol, Ir-Chémech;
- 19,42 Chaalabbîn, Ayyalôn, Yitla;
- 19,43 Elôn, Timnatha, Ekron;
- 19,44 Elteké, Ghibetôn, Baalat;
- 19,45 Yehoud, Bené-Berak, Gat-Rimmôn;
- 19,46 Mê-Yarkôn et Rakkôn, avec le territoire devant Yapho.
- 19,47 Mais le territoire des enfants de Dan dépassa ces limites: en effet, les enfants de Dan firent une expédition, attaquèrent Léchem, s'en emparèrent, la passèrent au fil de l'épée, en prirent possession et s'y établirent, remplaçant le nom de Léchem par celui de Dan, qui était le nom de leur père.
- 19,48 Telle fut la possession de la tribu de Dan, selon ses familles, telles les villes et leurs bourgades.
- 19,49 Lorsqu'ils eurent achevé de partager le pays selon ses limites, les enfants d'Israël attribuèrent à Josué, fils de Noun, une possession au milieu d'eux.
- 19,50 Sur l'ordre de l'Eternel, ils lui donnèrent la ville qu'il avait demandée: Timnat-Sérah, dans la montagne d'Ephraïm. Il restaura cette ville et il s'y établit.
- 19,51 Telles sont les possessions que le prêtre Eléazar, Josué, fils de Noun, et les chefs de famille des tribus des enfants d'Israël répartirent, par la voie du sort, à Silo, en présence de l'éternel, à l'entrée de la Tente d'assignation: on acheva ainsi le partage du pays.



## Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)